

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est à conserver. Veuillez signer ce coupon :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil Jeunes La Fabrik :

Nom et signature PARENTS
Précédé de la mention « lu et approuvé »

Nom et signature JEUNES
précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à Le

AUTORISATIONS PARENTALE

Je soussigné(e) :

Autorise mon jeune :

- A participer aux activités, aux soirées et aux sorties de l'Accueil Jeunes « La Fabrik » durant l'année 2020.
- A rentrer seul à pied, à vélo, ou à scooter à la fin des activités du local.
- A être pris en charge par l'animateur référent qui prendra toute décision médicale d'urgence en accord avec les services médicaux.
- A utiliser les moyens de transports proposés par l'Accueil Jeunes, minibus et voiture individuelle (*dont le conducteur est une personne ayant + de 21 ans et + de 2 ans de permis*) ou bus avec chauffeur.
- A se baigner en piscine ou sur un lieu autorisé suivant la réglementation.
- A avoir leur image diffusée sur des supports photographiques (*plaquettes, presse...*) ou des outils numériques (*site internet, réseaux sociaux*) pour la présentation et l'illustration des activités de l'Accueil Jeune « La Fabrik ».

Pas de dissociation possible de l'autorisation selon les différents supports.

Fait à Le

Signature :